

Brève du mois Août

Chers amis, cette brève de vacances est pour moi un régal car j'ai de belles choses à vous annoncer : Le Pont du Gard en liberté revit vraiment après trois ans de conflit.

Les panneaux directionnels pour les cyclistes sont de retour au Pont du Gard ! Quelle satisfaction de voir les touristes se balader à vélo librement par trois trajets possibles au travers du site.

Castillon, Vers et Collias sont fléchés à partir du chemin de Valive .

Ce chemin de Valive qui avait été confisqué retrouve sa vocation de desserte principale pour Collias et la boucle de l'Uzège. Le revêtement autorise tous les vélos. Bien sûr la côte y est toujours et c'est amusant d'entendre les campeurs dire je m'entraîne et avant la fin des vacances je la ferai sans poser pied à terre !

Notre demande d'aménagement de la barrière de Valive est également satisfaite : plus besoin de porter son engin par dessus la barrière puisque un passage latéral permet de circuler. Les vélos couchés peuvent passer.

Un nouveau chemin « nature » convient aux VTT, celui par Mémoire de Garrigue est très bien pour les VTC.

Le passage sur le pont Pitôt se fait en cette période d'affluence en douceur, les cyclistes roulent doux ou posent pied à terre naturellement.

Toutes ces améliorations sont dues à notre combat et au dialogue que nous avons enfin pu établir avec la nouvelle équipe de l'EPCC qui prouve en actes la qualité de son écoute.

Nous avons d'autres objectifs pour 2017, nous les développerons lors d'une prochaine concertation et notamment le passage par l'ex D981 en rive gauche.

Nous comptons sur vous pour venir très nombreux fêter ce retour à la liberté le dimanche 25 septembre lors de la Journée nationale en faveur des voies vertes et des mobilités douces (voir le programme sur notre site)

Les 80 ans des congés payés et la liberté retrouvée au Pont : c'est une vraie belle coïncidence.

Agnès Senicourt